

## Compte-rendu de la réunion de la CESP à Sibiu (RO) le 27.09.2013

### Point 1. Accueil et présences

Le président Jean-Louis Frindel salue les membres de la CESP présents August Heftberger-A (AH), Reiner Wolf-D (RW), Istvan Rohringer-H et Dr. Claude Schneider-CH.  
Absent Hans Schipper-NL. (HS). JLF a pris les notes, HS a finalisé le compte-rendu.

### Point 2. Compte-rendu

2a. Compte-rendu de Berne 2013 approuvé.

### Point 3. Races en attente, questions en instance pour le standard européen (+ LERP)

3a. Liste EE des races de pigeons (LERP). Décision relative aux races de RO.

Les races ci-dessous sont acceptées suite aux présentations et aux documents examinés.  
Elles sont inscrites sur la LERP.

- Voyageur Roumain d'exposition           IDS = RO le standard doit inclure la précision.
- Culbutant de Calarasi à coquille et visière           RO
- Culbutant Blanc de Iasi                                   RO
- Ciung rouge de Bucarest                               RO
- Culbutant Pag de Iasi                                   RO

3b. LERP : Décision relative aux races bulgares + appellations du pays d'origine.

La fédération BG (membre de la SPEE) confirme son homologation des races ci-dessous.  
Les noms originaux ont été transmis à Hans Schipper pour la liste de référence.

- Rouleur de Pernik                                   LERP = 1012
- Culbutant de Beloslatin à coquille et visière   1013
- Rouleur de Bargas                                   1014
- Rouleur d'Aitos                                      1015

3c. LERP: décision relative à d'autres races, ou standards en suspens.

Suite aux présentations et aux documents examinés, les races suivantes sont acceptées.  
Elles sont inscrites sur la LERP.

- Pigeon Musafir                                       NL
- Haut-volant de Bratislava                       SK
- Karakand = Haut-volant Syrien à queue large   F

3d. Exposition de races non inscrites sur la LERP (Exposition Européenne 2012)

La discussion au sujet de l'inscription sans passer par la fédération serbe (membre de l'EE) de races serbes non reconnues par cette fédération est reportée, suite aux infos du délégué de SRB. Tous les exposants doivent s'inscrire par le biais de la personne de contact. Les inscriptions doivent être vérifiées dans le pays d'origine avant leur envoi. Le problème comme à Leipzig des races non reconnues par la fédération SRB ou non inscrites en passant par la fédération ne peut être résolu par la CESP seule.

La fédération SRB devra se donner une nouvelle direction ou la seconde fédération devra devenir membre de façon réglementaire.

3e. Détermination du standard du Pigeon paon.

La question est posée de savoir si la GB est (encore) l'IDS légitime pour le Pigeon paon.  
L'orientation d'élevage moderne est déterminée par les USA ou le Canada. Peu à peu aussi en Europe.

Le texte du standard GB a été comparé aux standards D, F et US.

Résultat : le texte GB s'appuie sur le standard US.

Les données et la signification du texte GB sont incorporées dans les autres textes.

Les standards mentionnés sont plus précis sur certains détails (par exemple les yeux perlés ne sont pas mentionnés pour toutes les variétés dans le texte GB...)

Le texte du standard continental est également identique au standard GB dans sa signification. La GB reste IDS.

Ce document reste en suspens. La personne de contact au nom de la CESP est Reiner Wolf, qui est en relations étroites avec R. Lorenz, éleveur de Pigeon paon de l'orientation d'élevage US.

Le dessin modèle de JLF a été imprimé dans les standards D, F et GB.

Le dessin a été révisé conformément au dessin US.

### 3f. Papilloté de Bohême et Pigeon de Bohême à ailes colorées papilloté.

Il y a une race Papilloté de Bohême. Le Pigeon de Bohême à ailes colorées reconnu par la CESP en 2012 a une variété papillotée. Il n'y a lieu d'apporter en ce moment des modifications ni au Pigeon à ailes colorées de Saxe, ni à celui de Tchéquie. L'appellation Papilloté de Bohême a toujours existé.

### 3g. Situation des standards des races GB

- *Pigeon de vol Irlandais* : le standard est OK, le texte est présent, les pigeons ont été examinés à Leipzig.

- *Modena* : la GB a modifié sur proposition de la CESP les points du texte correspondants. Dès lors ce document est finalisé.

La proposition de dessin de JLF a été envoyée à Mark Rudd, de la commission des standards de la GB-NPA.

La CESP donne la date limite du *31-12-2013* pour une réponse concernant ce dessin.

Cette échéance vaut également pour les standards encore en suspens du *Cravaté Oriental* et de l'*African Owl* : d'après Mark Rudd le club des cravatés GB doit se réunir au cours de la saison d'exposition 2013.

Si rien n'est arrivé à cette date concernant les points ci-dessus, la CESP prendra pour ces races une décision sur une désignation « standard EE continental ».

Une réflexion doit être menée au sujet de la raison de l'attribution (IDS) de certaines races (*Damascène, Pigeon à fanon Syrien*) à la GB lors de la création de la LERP.

Le standard du Pigeon à fanon Syrien (D) et le standard F du Beyrouth sont identiques. Le dessin du standard doit être révisé à l'avenir.

Les commissions des standards respectives et les directions des deux clubs sont parés pour un standard unique. Ceci doit se concrétiser dans un compromis acceptable par tous.

Coordination assurée par JLF.

### 4 Questions diverses.

Aucune demande.

Fin de la séance : 19h00

Jean-Louis Frindel,  
Président de la CESP

Hans Schipper  
Secrétaire de la CESP